

Dialogue de sourds

« Il y a une chose que chacun doit avoir en tête : le candidat Macron a été élu et nous allons appliquer son programme ». En débutant de cette manière son intervention devant les élu.es du Finistère, réunis au Carrefour des Communes les 4 et 5 octobre, la secrétaire d'État, Jacqueline Gourault, a clairement planté le décor : le gouvernement fera ce qu'il voudra, même si l'ensemble des élu.es dénoncent la manière dont sont traitées les collectivités locales.



« Que l'État nous fasse confiance »

République que sont les élu.es, pour qu'il leur redonne confiance.

Or, on l'a vu au Carrefour des Communes, la confiance n'est pas encore au rendez-vous.

Pire, la défiance progresse. Notamment, à cause de la fin de la taxe d'habitation, qui rompt le lien entre le citoyen et son territoire, qu'a dénoncé François Cuillandre. On ne sait toujours pas par quoi elle sera remplacée et le président de la métropole a émis de sérieux doutes sur le respect de la parole de l'État. Quelle que soit la majorité parlementaire.

La baisse drastique du nombre de contrats aidés a également été vivement dénoncée, y compris par le président de l'Association des Maires de France. « Les maires savent que ces contrats constituent bien souvent une bouée de sauvetage pour des personnes éloignées du marché de l'emploi », a insisté François Baroin.

Si face à ces enjeux, la seule réponse de la majorité est : on continue parce que nous avons été élus, les relations entre les associations d'élus et le gouvernement ne vont pas se réchauffer.

Deux personnes, seulement, au premier rang réservé aux députés, ont timidement tenté de faire applaudir cette diatribe. Mais en vain... les élu.es présents sont restés de marbre.

En effet, personne n'avait envie d'applaudir la représentante d'un gouvernement qui fait fi de toutes les propositions de leurs associations, annonce des plans nécessitant l'intervention des collectivités sans concertation et refuse d'entendre la colère qui monte.

Or, les signaux négatifs se multiplient. En ouverture de ce dernier carrefour, avant les élections municipales de 2020, Michaël Quernez a résumé l'état d'esprit des élus qui ont le sentiment que la décentralisation marque le pas. Le Conseil départemental tente de pallier au désengagement de l'État, notamment en matière d'ingénierie, mais il doit, lui aussi, faire face à de graves difficultés, notamment pour mener à bien sa politique d'action sociale.

Pour lutter contre la montée du populisme, Emmanuel Macron peut compter sur les premiers soldats de la

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 11/10/2018

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Humanisme

La cause du bien-être animal mérite naturellement d'être défendue. Les auteurs de maltraitances doivent être poursuivis. La recherche du développement durable pousse, inmanquablement, à réduire notre consommation de viande pour y substituer plus de protéines animales.

Cette évolution est inéluctable et il faut l'accompagner.

C'est pour cette raison qu'aucun acte de violence ne peut être justifié et les dégradations de boucheries, à Brest comme ailleurs, doivent être sévèrement condamnées.

L'idéologie végan, appliquée à la lettre, ne peut conduire qu'à l'extrémisme. Il n'est pas possible de tout mélanger et de plaquer des phénomènes historiques et politiques, comme la colonisation ou des génocides, sur les relations qu'entretiennent les hommes et les animaux. Sauf à relativiser notre humanité qui doit, au contraire, être mise en avant et défendue envers et contre tout.

Le Breton du futur

Comment vivra le Breton du futur ? Où habitera-t-il ? Où travaillera-t-il ? Comment se déplacera-t-il ? Voici quelques questions légitimes qu'on peut se poser lorsqu'on se projette à l'horizon 2040.



Une démarche collective

La loi NOTRe a prévu que les régions devront se doter d'un schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT). Cette disposition est intervenue à peu près en même temps que la COP21. Le Conseil régional aurait pu, avec quelques experts, rédiger son SRADDT à Rennes, pour ensuite l'imposer aux autres collectivités. **«Ce n'est pas du tout le chemin que nous avons choisi, bien au contraire»**, a expliqué Loïc Chesnais-Girard le 3 octobre à Pont-de-Buis lors d'une réunion de présentation de la *Breizh Cop*.

«Nous préparons la Bretagne des

enfants qui entrent aujourd'hui en maternelle», a résumé le président du Conseil régional. **«Nous la voulons vivante, attirante, dynamique et saine»**.

Le débat s'organise autour de trois points : la mobilité pour tous, l'égalité des territoires et la protection du climat. Plusieurs questions sont en débat. Comment préserver le foncier agricole et limiter l'étalement urbain ? Comment organiser les déplacements ? Peut-on tout miser sur la voiture individuelle ? Comment faire évoluer notre modèle agricole ? Comment aider l'industrie alimentaire à recadrer alors que la pénurie de main-d'œuvre devient problématique ?

«Nous préparons la Bretagne des enfants qui entrent aujourd'hui en maternelle.»

Les engagements qui découleront de la *Breizh Cop* seront de plusieurs natures. D'abord, bien évidemment, ce travail débouchera sur l'élaboration du SRADDT. Ce document s'imposera aux SCOT et aux PLU. Il sera donc nécessaire qu'il soit accepté par les territoires.

Mais la majorité régionale veut aller encore plus loin et profiter de ces débats pour enclencher une dynamique vertueuse dans laquelle peuvent s'inscrire entreprises, associations, collectivités ou citoyens qui peuvent spontanément

s'engager à réduire leur consommation de plastique, à bannir les produits phytosanitaires ou à développer leur flotte de véhicules électriques ou de vélos.

Les conclusions de la *Breizh Cop* auront des impacts sur l'ensemble des politiques de la Région et conduiront à revoir l'ensemble des dispositifs afin de vérifier s'ils s'intègrent dans la démarche qui sera adoptée. Les contrats passés entre la Région et les autres collectivités bretonnes seront revus à cette aune. **«Nous ne pourrions plus financer des projets qui iraient à l'encontre des objectifs de la *Breizh Cop*»**, a prévenu Loïc Chesnais-Girard.



Imaginer la Bretagne de 2040

«Notre démarche est audacieuse et peut-être risquée», a reconnu le président du Conseil régional, **«mais ce défi mérite d'être relevé, collectivement»**.

Une méthode participative



La *Breizh Cop* engagera durablement l'avenir de la Bretagne car, le SRADDT sera opposable aux schémas des autres collectivités bretonnes. D'où l'importance de bien mesurer les enjeux et de faire participer tous les représentants des forces vives et des

collectivités locales afin que les objectifs et les propositions pour les atteindre soient élaborés en commun et recueillent l'assentiment du plus grand nombre.

C'est pour cette raison que le Conseil régional a multiplié les modes de consultation des Bretonnes et des Bretons et que son président, Loïc Chesnais-Girard, a entrepris un Tro Breizh pour expliquer la philosophie de la *Breizh Cop*.

Un site Internet participatif dédié (<http://www.breizhcop.bzh/>) a également été mis en ligne pour recueillir leurs propositions.

La soirée s'est déroulée en plusieurs temps. D'abord, le président du Conseil régional a replacé la *Breizh Cop* dans son contexte, puis a répondu aux questions des représentants des forces vives. À Pont-de-Buis, elles ont porté sur la place de la culture bretonne, le développement des déplacements doux, la préservation des terres agricoles, l'avancement du dossier de la mise de Paris à trois heures de Brest et Quimper.

Après ce moment d'échanges, en petits groupes, les participants à cet atelier participatif ont donné leur point de vue sur des enjeux. «Armés» de cartons rouges, verts ou jaunes, ils ont répondu à des questions portant sur les défis que la Bretagne doit relever.

L'année 2019 sera marquée par un grand événement citoyen régional, afin de finaliser le projet, ses moyens d'action et les engagements des acteurs bretons. Le projet de schéma sera arrêté et l'enquête publique sera lancée. À la suite de cette phase de concertation et d'évaluation réglementaire, la version finale du projet sera soumise au vote des élus régionaux, en vue d'une entrée en vigueur dès 2020.

Enfin, un statut de l'élu.e ?

Tout le monde s'accorde sur un point : maire est une fonction, pas un métier.

Les statistiques montrent que les élu.es ont le blues : près de 10% des élus de 2014, ont démissionné. Le gouvernement refuse de voir en face cette réalité, tentant de l'expliquer par les créations de communes nouvelles, les décès ou les déménagements. Cependant, tous les témoignages convergent pour reconnaître qu'il est de plus en plus difficile d'exercer sereinement la fonction de maire. Élu le dimanche, le maire prend officiellement ses fonctions quelques jours plus tard et il est censé connaître, sur le bout des doigts, le code général des collectivités locales, être un spécialiste des finances locales et savoir manager une équipe d'adjoints et de conseillers municipaux.

Compte tenu des conditions dans lesquelles s'exerce la fonction de maire, certains vont même jusqu'à la qualifier de sacerdoce. Mais un

sacerdoce sans séminaire pour s'y préparer. D'où le retour de la question du statut de l'élu.e pour garantir les droits à la formation mais aussi des dispositifs de reconversion après un mandat. Le Sénat présentera dans quelques jours un rapport et fera des propositions pour un statut de l'élu.e. Ce document s'appuiera sur les résultats d'un questionnaire adressé à l'ensemble des maires. Près de 17 000 réponses, sur environ 36 000 communes, ont été dépouillées. C'est

bien le signe que ce statut est attendu avec impatience.

La formation, des élus, mais aussi des agents, est incontournable. C'est là qu'intervient le centre départemental de gestion, présidé dans le Finistère par Yohann Nédélec. « **Chaque collectivité doit se doter d'un plan de formation car les agents doivent pouvoir évoluer rapidement** », a-t-il précisé.

Car les difficultés auxquelles sont confrontés les élus concernent aussi les agents des collectivités locales. À l'occasion de cet atelier, Jean-Roger Guiban, de l'UNSA a proposé d'organiser des Assises de la fonction publique territoriale.

À quelques mois des élections municipales, il devient urgent d'apporter des réponses au malaise des élu.es, sous peine de devoir constater, dans certaines communes, une absence de candidat.es pour exercer la fonction de maire.



Un sacerdoce, mais sans séminaire

Un groupe utile

S'opposer quand c'est nécessaire, soutenir s'il le faut, mais toujours proposer. Voilà le triptyque du groupe socialiste au Sénat qui vient de publier son bilan de la session 2017/2018.

Le groupe se range résolument dans l'opposition. C'est d'autant plus nécessaire que les sénateurs, porte-paroles des collectivités locales, ont de multiples sujets de désaccord avec le gouvernement. À commencer par la réduction drastique du nombre de contrats aidés. Lors de la discussion du budget, les élu.es socialistes se sont battus, pied à pied, pour dénoncer les choix du gouvernement. En effet, comment comprendre qu'il lance, à la fois, le pays dans la compétition libérale mondialisée et qu'en même temps, il supprime l'impôt sur la fortune ?

Le texte Agriculture et Alimentation devait marquer une rupture dans les relations entre les agriculteurs et la grande distribution. Mais au final, le texte présenté n'est absolument pas à la hauteur des enjeux et ne permettra pas d'augmenter le pouvoir d'achat des agriculteurs.

Cependant, les sénateurs socialistes savent aussi soutenir les propositions du gouvernement lorsqu'elles vont dans le bon sens.

Les rodéos motorisés doivent être combattus et le gouvernement a pu compter sur le soutien des élu.es socialistes pour prendre les dispositions légales afin de lutter contre ce phénomène. La loi de programmation militaire qui s'inscrivait dans la continuité du quinquennat précédent a aussi été votée. Mais avec des améliorations portées par les élu.es socialistes, en

particulier en ce qui concerne les conditions de travail des personnels.

Car, et c'est le troisième point du triptyque, le groupe socialiste au Sénat s'attache toujours à être une force de proposition pour améliorer les textes qui lui sont soumis.

Lorsque le gouvernement a annoncé une grande réforme constitutionnelle, le groupe a immédiatement dit « Chiche ! ». En effet, pour son 60^e anniversaire, la V^e République mérite un vrai lifting.

Le groupe socialiste n'a pas attendu que le gouvernement présente son projet de loi pour faire des propositions visant à renforcer le rôle du Parlement et mieux associer les citoyens à la vie démocratique.

C'est aussi le groupe socialiste qui a proposé la création d'un fonds d'indemnisation pour les victimes des produits phytopharmaceutiques.

Tous les jours, le groupe socialiste au Sénat démontre son utilité pour faire vivre le débat démocratique.



Groupe Socialiste du Sénat

Une opposition responsable

Agenda

17 octobre

20h00 : Assemblée générale de la 8^e circonscription à l'Espace Benoîte Grout, à Quimperlé.

Il faut sauver l'Aquarius

SOS Méditerranée

Le navire est en parfait état de marche, l'équipage est déterminé à accomplir sa mission et sauver les personnes que des trafiquants d'êtres humains obligent à prendre la mer sur des embarcations de fortune et l'armateur est payé rubis sur l'ongle. Et pourtant, l'Aquarius, le bateau affrété par l'association SOS Méditerranée, est bloqué à quai depuis qu'il a accosté à Marseille.

« **Il battait d'abord pavillon de Gibraltar, puis panaméen** », explique Christophe Inizan, responsable de l'antenne départementale de SOS Méditerranée. **« Mais, à la suite de pressions politiques exercées par le gouvernement italien, les deux pays ont dépavillonné l'Aquarius. Or, un navire sans pavillon est un bateau pirate. Pour nous, il est hors de question de déroger aux règles maritimes internationales. Au contraire, nous faisons tout pour qu'elles soient respectées. »**

Ce dépavillonnement est la seule solution trouvée par le gouvernement italien pour empêcher de mener à bien sa mission. En effet, l'Aquarius a subi des dizaines de contrôles. À chaque fois, les experts ont conclu que le navire et l'équipage remplissaient toutes les conditions pour prendre la mer.

Il y a donc urgence à trouver une solution. Car l'Aquarius est le seul navire de sauvetage présent en Méditerranée centrale alors qu'il y a encore quelques mois, il y en avait une dizaine. Depuis 2016, l'Aquarius a effectué 241 opérations et sauvé près de 30 000 personnes.

Aujourd'hui, à cause des pressions du gouvernement italien et de l'attentisme des autres pays européens et de l'Union européenne, SOS Méditerranée est dans l'impossibilité de remplir sa mission de sauvetage. **« C'est particulièrement grave »**, insiste Anthony, marin sauveteur, membre de l'équipage. **« Les États interdisent au bateau de débarquer les naufragés sauvés dans " le port sûr le plus proche ", l'obligeant ainsi à garder la mer plusieurs jours, parfois dans des conditions très difficiles. »** Si on ne réagit pas, demain, c'est la question même du sauvetage en mer qui sera posée. **« Imaginez-vous, à Brest, que l'Abeille où les bateaux de la SNSM soient bloqués à quai alors que des marins se noient ? »**, s'est-il indigné devant près de 500 personnes rassemblées devant la mairie de Brest. **« Lorsqu'un marin**

est en difficulté en mer, il faut aller à son secours. Qu'il soit un marin aguerri ou de circonstance. C'est une règle maritime intangible. »



C'est pour dénoncer cette situation et obliger les dirigeants européens à trouver des solutions de sauvetage pérennes que SOS Méditerranée est sortie de sa mission première, qui consiste à venir en aide aux naufragés, pour appeler les citoyens à se mobiliser et à descendre dans la rue le 6 octobre.

Dans le Finistère, quatre rassemblements, réunissant plusieurs centaines de personnes se sont tenus à Brest, Quimper, Morlaix et Concarneau. Portant un gilet de sauvetage ou un vêtement orange, ces manifestants ont apporté leur soutien à SOS Méditerranée qui a décidé de se substituer aux États défaillants pour secourir les naufragés.

À Brest, le comédien Guy Abgrall a lu des témoignages particulièrement poignants de rescapés sauvés par l'Aquarius. Les hommes, les femmes et les enfants ne s'entassent pas par dizaines voire centaines sur des embarcations en mauvais état pour rejoindre l'Europe : ils y sont obligés par les passeurs qui ne cherchent qu'à se débarrasser d'eux une fois qu'ils ont été rackettés ou violés. Si l'Aquarius recueille autant de femmes enceintes et si les médecins doivent pratiquer autant d'accouchements à bord, c'est parce que les femmes sont quasi systématiquement violées durant la traversée du Sahara ou en Libye qui constituent un véritable enfer pour les ressortissants des pays subsahariens.

Aujourd'hui, tous les témoignages des rescapés qui sont passés par la Libye montrent que ce pays est un enfer pour les réfugiés. Les structures gouvernementales ne sont pas fiables et les gardes-côtes ne jouent pas leur rôle.

Aujourd'hui, l'Aquarius est à quai, dans le port de Marseille. Contrairement à ce que prétend la propagande italienne, les naufrages se poursuivent. L'absence de bateaux de sauvetage n'empêche pas les passeurs de jeter des centaines de réfugiés sur des embarcations de fortune. Il y a donc urgence à ce l'Aquarius puisse reprendre la mer.

Vous pouvez signer la pétition de soutien à l'Aquarius ou verser un don sur le site : <http://www.sosmediterranee.fr/>

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1242 - Vendredi 12 octobre 2018
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directrice de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)
Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS

